

Vivre à Saint Giron

Votre journal municipal

Sommaire

- Le mot du MaireP. 2
- Une ville qui bouge.....P. 3
- On en parle.....P. 6
- ManifestationsP. 7
- Agenda des sortiesP. 8

EN PREMIÈRE LIGNE
Embellir la ville et développer
l'attractivité commerciale et les
services publics
P. 4-5

Une ville qui s'équipe

L'aire de jeux de Beauregard



Le mot du Maire



LE CAP EST TENU

Dans ce journal municipal, j'ai l'habitude de vous donner les perspectives de l'action municipale. Ces derniers mois, j'étais bien en peine de le faire, du fait des incertitudes gouvernementales sur la baisse des ressources des collectivités locales et des inconnues sur les compétences de l'intercommunalité. Aujourd'hui, nous avons plus de certitudes et donc la possibilité de vous présenter dans ce nouveau journal les projets pour la deuxième partie du mandat.

À Saint-Girons, par une gestion rigoureuse nous avons anticipé depuis des années la baisse des moyens. C'est pourquoi, finalement, nous finissons par rester fidèles au projet de mandat validé par votre vote en 2014. Nous conservons une ligne politique cohérente et nous concrétiserons d'ici 2020 le programme sur lequel vous nous avez élus il y a 4 ans. Pour cela nous devons :

- Mettre en valeur le centre-ville. Notre priorité va au soutien aux commerces et à l'embellissement : hier la rénovation des façades, la zone bleue, et demain la place des Capots, la rénovation du quai du Gravier et l'opération de la rue de la République.
- Relier les quartiers au centre-ville. Ce lien se concrétise prioritairement par le cheminement doux des berges du Salat : une première tranche réalisée au niveau du lycée Bergès, une seconde en cours de Palètés vers le centre, une troisième sera réalisée au niveau du quai du Gravier.
- Renforcer le lien social. À travers le contrat de ville signé en 2015, nous allons loin dans cet engagement qui s'étend désormais à la citoyenneté et aux services avec la réalisation de la Maison de services au public.
- Agir pour la jeunesse. Le soutien aux écoles, la qualité de la restauration scolaire, la prise en compte des adolescents ont été et resteront des priorités de notre politique.
- Développer le sport et la culture. Le soutien de la mairie permet le remarquable dynamisme et la grande diversité de nos clubs sportifs, de même que la vitalité de l'école de musique ou la hausse de la fréquentation du cinéma.

Nous avons rajouté un axe important dans le contexte actuel : la sécurité et la protection des populations, avec notamment une vidéo protection performante dès 2018.

Vous le voyez malgré le contexte, notre ambition est intacte pour demain : faire de Saint-Girons une ville toujours plus attractive, sûre et agréable à vivre.

François Murillo
Maire de Saint-Girons

À savoir

➤ Mairie : plus de convivialité, plus d'économies d'énergie

Les services municipaux offrent aux administrés un accueil plus convivial. L'accueil a été repensé, en intégrant une plus grande proximité entre les usagers et le service État-Civil.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est désormais installé dans des bureaux individuels, mieux adaptés à la confidentialité des informations traitées. Un plus pour la qualité du service rendu aux usagers.

En outre, grâce à une subvention conséquente, les fenêtres de la mairie ont été remplacées par une isolation de qualité, générant des économies d'énergie.



➤ Devenez conseiller citoyen ou bénévole MONALISA !

► Le conseil citoyen de Saint-Girons, jusqu'ici réservé aux habitants du centre-ville et aux associations, s'élargit à tous les Saint-Gironnais.

Il s'intéresse à toutes les actions prévues dans le centre-ville. Il est particulièrement actif sur les grands projets d'urbanisme, sur la vie quotidienne et le vivre-ensemble, comme l'embellissement de la ville.

Désormais constitué en association, son président est M. Alain Morali. Contact : 06 72 74 76 30 - aldocledomo@free.fr.

► Le dispositif de MObilisation NAtionale contre l'ISolement des personnes Âgées recherche des bénévoles pour passer un peu de temps avec certains de nos aînés.

C'est particulièrement important en cette période hivernale où les distractions sont rares pour les personnes isolées.

Contact : 05 61 04 03 24.

Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

Vidéoprotection : une ville mieux sécurisée

"L'État et les forces de sécurité ne peuvent agir seuls. Ils ne peuvent être présents dans le détail de chaque quartier, dans l'intimité de chaque immeuble. C'est pour cela que nous avons plus que jamais besoin des acteurs locaux". Lors des États généraux de la sécurité locale organisés en novembre 2017, le Ministre de l'Intérieur précisait ainsi sa volonté de partenariat entre les collectivités locales et l'État, c'est-à-dire entre la police municipale, la gendarmerie et la police. La commune de Saint-Girons a anticipé cet appel. Début 2017, une concertation entre la ville et la gendarmerie a débouché sur un projet précis d'équipement de la commune en vidéoprotection. Le conseil citoyen a également transmis son avis sur les emplacements.

Le programme technique qui en a résulté a fait l'objet d'un marché public, et l'entreprise lauréate va procéder aux installations des caméras courant 2018.

Tous les points de passage et les lieux de rassemblement de Saint-Girons seront couverts, sans oublier une caméra dite "nomade" susceptible d'être installée n'importe où en ville. Les auteurs de graffiti(*) et

d'incivilités diverses sont prévenus ! Une précision importante : les images seront enregistrées par la mairie et seront disponibles pour la gendarmerie sur demande expresse seulement. La vidéoprotection est un élément important pour faciliter les enquêtes de gendarmerie, mais aussi un outil important de dissuasion !

Des résultats très positifs sont attendus en matière de sécurité et de tranquillité. En France, le déploiement de la vidéoprotection s'accompagne souvent d'un résultat spectaculaire : le nombre des incivilités et des faits de petite délinquance chute de façon très importante.

Cependant les technologies numériques, même les plus avancées, ne remplaceront jamais les femmes et les hommes, gendarmes et policiers municipaux, qui effectuent quotidiennement sur notre commune un travail de grande qualité en matière de police de proximité.

(*) Rappelons que les graffitis sur les propriétés privées peuvent être enlevés par les services techniques municipaux. La signature préalable d'une demande écrite est indispensable. Tél : 05 61 66 14 13.



Écoles : aux petits soins pour les moins de 3 ans

Depuis la rentrée 2017, l'école maternelle Guynemer accueille les enfants de moins de 3 ans.

C'est la première classe de ce type à Saint-Girons. Elle améliore les apprentissages des enfants et facilite le passage vers la maternelle.

Sa mise en place a pleinement mobilisé l'équipe pédagogique et les services techniques municipaux, qui ont dû rabaisser la

hauteur de quelques tables et chaises pour l'occasion !

Une dizaine d'enfants sont actuellement inscrits, mais des inscriptions en cours d'année sont toujours possibles.

Renseignements

Service Éducation au 05 61 04 03 26
education@ville-st-girons.fr



Développement des bourgs-centres en région Occitanie : Saint-Girons présente sa candidature

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, oriente l'aménagement du territoire régional vers l'égalité des territoires.

Pour les zones rurales, la Région a conçu la procédure dite des "contrats de bourgs-centres". Ce dispositif invite les villes concernées à présenter un projet global de développement. Si la Région le valide, elle s'engagera sur la durée avec la signature d'un contrat prévoyant des actions et

des financements privilégiés. L'occasion est belle pour Saint-Girons qui a présenté sa candidature en janvier 2018, en sollicitant le soutien de la communauté de communes et du département de l'Ariège.

Les discussions vont bientôt s'engager, et elles toucheront tous les domaines : économie, social, développement durable, culture, sports... La commune espère pouvoir boucler un accord courant 2018.



Embellir la ville et développer l'attractivité commerciale et les

➤ Quai du Gravier : c'est pour bientôt !

Les programmes des travaux du quai du Gravier sont aujourd'hui arrêtés. Le démarrage des travaux est prévu courant 2018. La mairie de Saint-Girons a sollicité des subventions importantes de la communauté européenne, de l'État, de la Région Occitanie et du Conseil départemental de l'Ariège.

L'aménagement de la place (voir le plan) vise à embellir la ville et à favoriser sa vocation commerciale et touristique ainsi que la circulation des piétons, vélos et voitures.

Le cheminement piétonnier le long

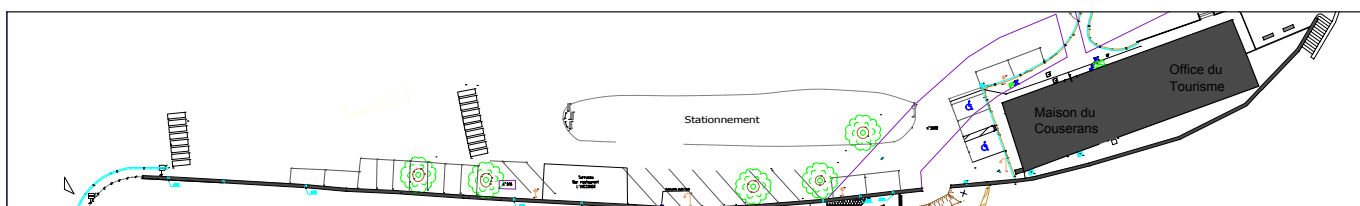
du quai valorisera les belles perspectives visuelles sur le Salat. Le nombre de places de stationnement sera conservé.

L'ensemble sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Trottoirs et voirie feront l'objet d'un revêtement s'inscrivant dans la continuité de la rue Pierre Mazaud.

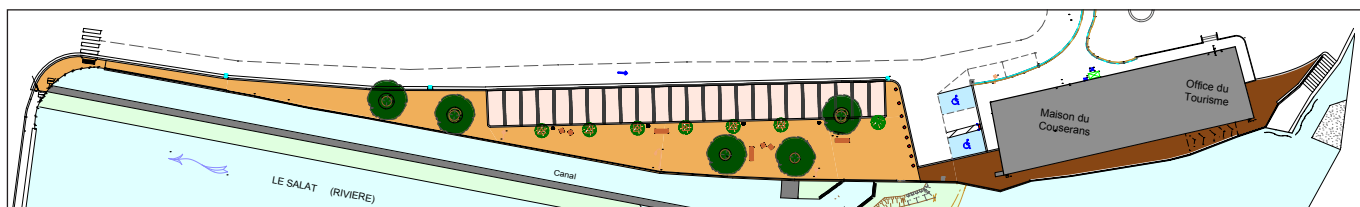
Sont prévus également des conteneurs enterrés pour le tri des déchets. Cette première partie d'aménagement sera suivie en 2019 de la rénovation de l'îlot des Jacobins et de la place.



> Vue sur le parking actuel du quai du Gravier



> État des lieux du quai du Gravier



> Plan du nouvel aménagement du quai du Gravier

➤ Chemin des Berges : la liaison Palétès - Centre ville bientôt opérationnelle

Les travaux vont bon train le long de la route départementale n°3, en bordure du Salat. Bientôt les dangers de la circulation des piétons le long de cet axe ne seront plus qu'un lointain souvenir.

La liaison douce (piétons et vélos) totale une longueur de 800m. Son tracé emprunte l'ancienne voie ferrée et se poursuit par un trottoir sécurisé.

Là également, les concours financiers obtenus par l'opération "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", en relation avec le Parc naturel régional, permettent à la commune

de financer cette opération avec une subvention qui lui est très favorable.

Rappelons qu'après l'entrée de ville côté avenue Aristide Bergès, cet aménagement constitue la deuxième tranche du cheminement le long du chemin des berges du Salat.

La troisième sera réalisée à hauteur du quai du Gravier (voir ci-dessus). Ainsi, Saint-Girons valorise ses atouts touristiques et ses magnifiques cours d'eau, tout en sécurisant les déplacements de ses habitants.



> M. le Maire et M^{me} Maury, conseillère technique, sur les travaux du cheminement de Palétès

services publics

➤ La Maison de Services Au Public est ouverte !

Le 21 décembre dernier, Marie Lajus, préfète de l'Ariège, a inauguré la Maison des services au public de Saint-Girons. Un beau cadeau de Noël pour les Saint-Gironnais, qui doit son existence à l'engagement de François Murillo et de son équipe en faveur du maintien des services publics. Aujourd'hui, au coin de la rue Regagnon et de la rue Sentenac, l'immeuble de briques rouges qui abritait la CPAM est devenu "Maison de services au public". La mairie l'a racheté en 2016 pour y maintenir en 2017 la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse

d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le service des permis de conduire et cartes grises de la préfecture. Le percement d'une porte de communication avec le centre social de la Caisse d'allocations familiales, qui exécute elle-même d'importants travaux dans l'immeuble mitoyen, assurera un lien étroit avec la CAF et la liaison avec un élévateur pour personnes à mobilité réduite.

La nouveauté est qu'un agent accueille le public tous les jours de la semaine, de fa-

çon à accompagner les usagers dans leurs démarches sur Internet.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence de la MSAP a été transférée à la communauté de communes Couserans-Pyrénées. Dans les mois à venir, la mairie va réaliser dans cet immeuble la maison médicale de garde, qui déménagera de son emplacement actuel. Un accès adapté aux personnes à mobilité réduite sera réalisé à cet effet rue Regagnon.

Contact

msap.saint-girons@couserans-pyrenees.fr



> L'inauguration de la MSAP le 21 décembre 2017



> M^{me} Christiane Camou, agent d'accueil de la MSAP, reçoit M. François Murillo, maire de Saint-Girons et M^{me} Marie Lajus, préfète de l'Ariège

(En bref...)



COUP DE JEUNE À VENIR SUR LA PLACE DES CAPOTS

Place des Capots, des sanitaires à nettoyage automatique à usage gratuit ont remplacé les vieilles toilettes publiques. L'association des commerçants a été déplacée à la Maison du Couserans.

Un espace convivial y sera bientôt aménagé avec des bancs et du mobilier urbain adapté, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec vue imprenable sur les berges du Salat.



BEAUREGARD : À L'AIRE DE JEUX LES ENFANTS SONT ROIS

L'aire de jeux de Beauregard réalisée en 2017 connaît un franc succès. Elle est autant appréciée par les enfants, heureux de s'ébattre dans un lieu qui leur est destiné, que par les parents, tranquilisés de les savoir jouer en sécurité grâce à une magnifique clôture multicolore.

Depuis leur mise en service, la balançoire, le château et les jeux à bascule ne désemplassent pas !



UNE BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Quai du Gravier, la borne de recharge pour les véhicules électriques est en service. En Ariège, cette initiative place Saint-Girons dans le peloton de tête des villes favorisant ainsi la pratique écoresponsable de la mobilité par l'énergie électrique.

De plus, cette borne, située à proximité de la Maison du Couserans, constitue un plus pour l'attractivité touristique de notre ville.

➤ Qui fait quoi ? Les gens du voyage

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est la communauté de communes Couserans-Pyrénées qui a compétence en matière de création et de gestion d'aires de stationnement pour les gens du voyage. À Saint-Girons, deux aires de stationnement sont disponibles :

- l'aire située à Lédar, dite "de grand passage", permet le stationnement des grands groupes de caravanes ;
- l'aire de stationnement du chemin de Serres est dotée d'emplacements individuels (cuisine extérieure, sanitaires, douches) permettant un stationnement prolongé.

À ce jour, les installations mises en place

sur la commune de Saint-Girons sont parfaitement conformes aux obligations définies par le schéma départemental du stationnement des gens du voyage.

Sur le plan juridique, en matière de stationnement, la mairie a pris un arrêté général interdisant le stationnement de tout véhicule hors des emplacements autorisés.

Mais certains propriétaires de caravanes passent outre cet arrêté et s'installent, parfois de force, dans des propriétés privées ou, le plus souvent, dans des propriétés publiques. Ils deviennent alors des occupants illégaux, sans droit ni titre.

➤ Où en est-on ? La semaine scolaire de 4 jours

L'école primaire entre pleinement dans les priorités du mandat. Les meilleures conditions possibles sont ménagées aux enfants et aux équipes enseignantes, qui s'emploient tous les jours à fournir à tous un service public de grande qualité avec l'aide des agents municipaux intervenant dans les écoles.

Un dossier important concerne l'aménagement des rythmes scolaires. Un décret ministériel du 29 juin donne la possibilité aux communes de choisir entre

la semaine de 4,5 jours et la semaine de 4 jours.

À Saint-Girons, la mairie a souhaité avant toute chose que les positions des enseignants et des parents, réunis dans les conseils d'écoles, puissent s'exprimer. C'est pourquoi des réunions de concertation se tiennent en ce moment. Les choix ont pu être éclairés par une conférence sur les rythmes de l'enfant. La décision qui sera prise sera applicable à la rentrée 2018.

➤ Combien ça coûte ? L'exonération fiscale des commerces du centre-ville

Les commerces du centre-ville bénéficient d'exonérations au titre de la fiscalité locale, du fait de leur implantation dans un quartier classé prioritaire au titre de la politique de la ville. Cela occasionne une baisse de recettes pour le budget communal.

En 2016, au moment où la décision a été prise, l'État compensait ce manque à gagner à hauteur de 84%. Un an plus tard, de façon unilatérale, l'État décidait que le pourcentage de la compensation allait tomber à 26% seulement.

Ainsi, la participation financière de la commune s'est élevée à plus de 77 000 euros pour 2017. Cet état de fait a été constaté par le rapport sur la politique de la ville, sur lequel le conseil municipal a délibéré à l'automne 2017.



➤ GROUPES D'OPPOSITION

➤ Les "Maisons de services au public" : une fausse bonne idée ! ... Ou comment détruire les services publics !

Les services publics constituent le moyen d'accéder aux droits les plus élémentaires : santé, éducation, justice, énergie, eau, transports, etc... et garantissent l'égalité des citoyens sur tout le territoire.

Le gouvernement réduit les moyens à ces services. Il transfère aux communes des missions dont il avait

la charge tout en réduisant leurs moyens financiers (baisse des dotations).

Comment nos communes vont-elles pouvoir supporter ces nouvelles charges ? Et la population du Couserans de nouvelles augmentations d'impôts ?

La casse des services publics se poursuit, la "Maison de services au public" en est un nouvel exemple après La Poste, la SNCF...

Sa mise en place induit la disparition progressive des

vrais services publics et ne répondra jamais aux besoins des populations.

Ensemble, élus, citoyens, agissons pour que l'État assume ses responsabilités.

Hervé SOULA, conseiller municipal

"À Saint-Girons l'humain d'abord pour une ville solidaire et créative"

➤ Saint-Gironnaises, Saint-Gironnais, ce premier bulletin municipal de 2018 est l'occasion pour vous d'adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qui dit nouvelle année dit nouveau budget. Malgré la pression fiscale imposée aux collectivités locales, nous serons attentifs à ce que le budget présenté par la gauche concilie une vraie baisse

des dépenses de fonctionnement et un soutien important à l'investissement.

Notre ville est riche en potentiels mais ils ne sont pas suffisamment exploités. Et le Contrat de Ville, levier de développement qui a le mérite d'exister, finance des projets dont on peut douter de la pertinence.

Comme nous le faisons depuis le début du man-

dat, nous resterons une opposition constructive, pragmatique mais vigilante.

Léo GARCIA, Gaëlle BONNEAU, Christian HUERTAS, Michel GRASA et Sabine CAUJOLLE

Conseillers municipaux "Vivre ensemble à Saint-Girons"

➤ Concours de violon Marie Cantagrill : l'excellence musicale à Saint-Girons

En juillet 2017, Saint-Girons a été le théâtre d'un événement exceptionnel en accueillant en la salle Max Linder et dans les locaux de la mairie le V^{ème} concours international de violon Marie Cantagrill.

Ce concours, qui rayonne désormais par sa tenue et son prestige grandissant dans tous les conservatoires d'Europe, a fait de la cité couserannaise une vitrine privilégiée pour de jeunes talents prometteurs et parfois déjà confirmés.

Les spectateurs ont été envoûtés notamment par les prestations des candidats du niveau "Excellence" et en particulier par les trois premiers prix qui ont régalé le public de leur virtuosité, avec des prestations magnifiques de grands concertos pour violon de Brahms, Tchaïkovski et Prokofiev.

La première journée consacrée aux quatre autres catégories (débutant, 1^{er}, 2^{ème} et

3^{ème} cycle) a été elle aussi un grand succès populaire montrant que le public est friand de découvrir de jeunes talents en herbe.

Ce concours a suscité une forte dynamique locale auprès des jeunes couserannais puisque de jeunes musiciens locaux se sont brillamment illustrés cette année :

Camille Barathieu a obtenu le 1^{er} prix dans la catégorie 3^{ème} cycle ; Enora Durando et Léa Clavel, ex-aequo, ont obtenu le 3^{ème} prix dans la catégorie 2^{ème} cycle, particulièrement relevée cette année, et Manon Galy a reçu le 3^{ème} prix ainsi que le prix d'interprétation de l'œuvre contemporaine dans la catégorie excellence.

Devant un jury prestigieux où l'on retrouvait autour de Marie Cantagrill les compositeurs Omar Yagoubi et Charly Mandon ainsi que le professeur de violon Vladimir Nemtanu, une série de concerts exception-

nels et gratuits se sont succédés salle Max Linder, afin de conclure cette cinquième édition.

TienTien Xie, le vainqueur de ce V^{ème} concours et déjà digne des plus grands virtuoses, retrouvait ensuite ses confrères primés durant l'incontournable concert des lauréats qui a eu lieu le 4 novembre 2017 salle Max Linder.

La VI^{ème} édition du concours international de violon Marie Cantagrill aura lieu à Saint-Girons du 3 au 8 juillet 2018.

Renseignements

Association Musique et Partage en Couserans

<https://www.concoursmariecantagrill.com>
<https://mariecantagrill.fr/>



> Les lauréats du V^{ème} concours international de violon, lors du concert des Lauréats en novembre 2017



> L'ariégeoise Camille Barathieu, 1^{er} Prix du 3^{ème} cycle, interprétant "L'Été" de Vivaldi

➤ Cinéma : l'offre se diversifie, le public apprécie !

En 2016, le cinéma Max Linder affichait une hausse significative de la fréquentation (+25%). Cette tendance s'est confirmée pour l'année 2017 : autant de spectateurs y ont été accueillis qu'en 2016.

Pour l'équipe du Service Culturel, ce succès résulte d'une ligne éditoriale proposant un cinéma multiple. Classé Art & Essai, la salle diffuse des films suivant cette orientation tout en alliant une programmation généraliste.

L'offre est variée : un documentaire par mois avec un débat après la projection, des films en version originale sous-titrée, des séances adaptées aux enfants à partir de 3 ans avec un son

diminué (Cinépitchoun). Des festivals sont aussi proposés avec des animations (Festivals Cinespaña au mois de septembre et Cinélatino au mois de mars). Dernièrement, le cinéma a mis en place des séances d'opéras ou ballets filmés.

Enfin, pour permettre un éveil à la culture cinématographique chez les jeunes, le cinéma municipal s'engage auprès des établissements scolaires au travers de dispositifs d'éducation à l'image.

Retrouvez les temps forts de notre programmation cinématographique et culturelle dans la revue "Le Petit Max" disponible en mairie et sur <http://www.ville-st-girons.fr>.



> Le Petit Max, le programme culturel de la salle Max Linder

➤ Concerts et spectacles

Mardi 13 février à 20h30 : Concert de l'Orchestre de Chambre de Toulouse à la salle Max Linder. Entrée : 10€, tarif réduit : 8€, gratuit pour les - de 16 ans.

Lundi 19 février à 16h : Contes jeune public "Histoires d'Ours" à la salle Max Linder avec la Cie Par-dessus les toits. Tarif unique : 5€.

Vendredi 23 février à 16h : Ciné Pitchoun "La Fontaine fait son cinéma" au cinéma Max Linder. Film d'animation à partir de 3 ans.

Vendredi 02 mars à 16h : Ciné Pitchoun "Un conte peut en cacher un autre" au cinéma Max Linder. Film d'animation à partir de 5 ans.

Samedi 10 mars à 20h30 : Concert "Les rendez-vous de Marie Cantagrill - Fumiyo Goshima" à la salle Max Linder. Récital violon-piano.



Samedi 24 mars à 21h : Concert "Via el Mundo" à la salle Max Linder.



➤ **Renseignements :** Services Culturels au 05 61 04 03 27 - service.culturel@ville-st-girons.fr

➤ Balades, visites

Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme de Saint-Girons :

Rallye photo "Balours s'est fait la malle". Entrée : 1€. Office de Tourisme place Alphonse Sentein - Tél : 05 61 96 26 60.

Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 :

Visite libre du musée de la Maison de la Liberté. Visite commentée pour les groupes.

Avenue Aristide Bergès - Tél : 05 61 66 35 68
<http://chemindelaliberte.fr>

Du mercredi au samedi de 15h00 à 19h00 :

Visite de la fabrique de bières artisanales Faux.

➤ **Sur réservation :** 05 61 96 60 01 - contact@bieres-ariege.com

➤ Cinéma

➤ **Chaque semaine :** 1 ou 2 films directement issus de l'actualité cinématographique.

➤ **Chaque mois :** 1 séance en version originale sous titrée, 1 documentaire et 2 séances Ciné9.

➤ **Chaque vacances scolaires :** 2 séances Cinépitchoun.

Tarifs :

- Séance 2D : 6,00 € (plein) ; 4,60 € (réduit - sur présentation d'un justificatif).
- Séance 3D : 7,00 € (plein) ; 5,60 € (réduit - sur présentation d'un justificatif).
- Ciné Pitchoun : 4,00 € (enfant) ; 4,60 € (1 accompagnateur par enfant).
- Opération - de 14 ans = 4 €
- Carte d'abonnement : carte rechargeable (soit 10 places à 50 €) en vente à la caisse du cinéma durant les horaires d'ouverture de la salle Max Linder.

Pour connaître la programmation :
<http://cinema.saint-girons.fr>

➤ Animations

Samedi 07 avril : Nuit de la Danse au Parc des Expositions.

➤ Sports

Dimanche 25 février : Indoor d'Aéromodélisme au Parc des Expositions.

Samedi 10 mars : Athlétisme en salle - Rencontre Gers-Ariège (benjamins et minimes) au Parc des Expositions.

Dimanche 25 mars : Tournoi de badminton au Parc des Expositions.

Dimanche 1^{er} et 02 avril : Tournoi international de Football catégories U15 à U8 aux stades Léopold Gouric et Jo Bousson.

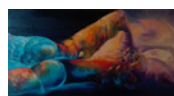


➤ Expositions

Du 02 au 31 mars : Exposition de peintures de Sabine Nirdé à la Médiathèque Gaston Massat.

➤ **Renseignements :** 05 61 66 15 47 - <http://www.mediathequemunicipale-gastonmassat.net>

Les quatre Éléments



Peintures de Sabine Nirdé du 2 au 31 MARS 2018

➤ Lotos

Samedi 03 mars à 21h : Loto du Club de Handball au Parc des Expositions.

Vendredi 16 mars à 21h : Loto de l'école Fanny Reich au Parc des Expositions.

Vendredi 23 mars à 21h : Loto de l'école Saint Alary au Parc des Expositions.

➤ Vide-greniers

Le 3^{ème} dimanche de chaque mois : Les puces du Champ de Mars.

➤ HORAIRES MAIRIE

Du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.
Le vendredi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 05 61 04 03 20

➤ LES ÉLUS REÇOIVENT

Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous : 05 61 04 03 21.

➤ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 14h à 17h et sur rendez-vous. À la mairie de Saint-Girons - Bureau côté salle ancienne bibliothèque. Contact : christian.dedieu@conciliateurjustice.fr - 06 45 85 29 07.

➤ ASSOCIATION DE SOUTIEN JUDICIAIRE ET D'ORIENTATION DE L'ARIÈGE (ASJOA)

Permanence assurée les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 05 61 04 03 20.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 05 34 14 33 30
Appel urgence : 112
Accueil sans-abri : 115
Allô enfance en danger : 119
Violences conjugales : 06 52 75 36 36 ou 3919 (appel anonyme et gratuit)
Centre Hospitalier Ariège-Couserans : 05 61 96 20 20
Centre anti-poison de Toulouse : 05 61 77 74 47
GDF Urgences Sécurité Gaz : 0800 47 33 33 (Appel gratuit depuis un poste fixe).
Syndicat des Eaux du Couserans : 05 34 14 33 00

➤ SANTÉ

Pharmacies de garde : 32 37.
Médecins de garde : Un seul numéro d'appel : le 39 66 (coût d'un appel local depuis un poste fixe). On peut aussi contacter le 112. Maison Médicale 34 rue Gabriel Fauré.

À SAVOIR

➤ **ESPACE MULTIMODAL :** Les horaires d'ouverture s'adaptent à l'opération Ski Rail jusqu'au 24 mars 2018 :
• Du lundi au vendredi de 08h40 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.
• Du 23/12/17 jusqu'au 24/03/18 : ouvert le samedi matin de 08h40 à 09h10*. (*si l'enneigement de la station de Guzet est inexistant, l'espace est fermé le samedi matin)

➤ **Maison de Services Au Public :** Pour l'accompagnement de vos démarches administratives. Ouverte du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30. Rue Joseph Sentenac - msap.saint-girons@couserans-pyrenees.fr

➤ **SIRÈNE :** Des essais mensuels de la sirène d'alerte de la ville sont réalisés le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h00.